

Intervention au Conseil Municipal de Cestas du 16 mars 2015

Monsieur Le Maire,
Chers collègues,

Nous souhaitons tout d'abord revenir sur le contexte national dans lequel est construit ce budget 2015. Il y a effectivement des changements sans précédent de la politique de l'état envers les collectivités marqués par la poursuite des réductions des dotations et le renforcement de la péréquation. Mais ce qui est insupportable et ce qui insupporte les français c'est que le gouvernement lui même ne s'attaque pas à la réduction de ses propres dépenses. Aucune réforme structurelle permettant de faire des économies substantielles n'est mise en chantier. Alors le plus simple, et le moins courageux, est de couper dans les crédits des personnes qui ne protestent pas ou qui n'ont pas de moyens de blocage : les collectivités mais aussi les militaires, à qui on demande toujours plus avec moins de moyens, et les français contribuables qui ont été assommés par l'impôt ces cinq dernières années.

Alors, il ne faudrait pas que Cestas prenne le même chemin. Qu'à force de ne pas faire évoluer et moderniser nos structures communale et intercommunale, notre ville prenne le chemin de la hausse des impôts, seul échappatoire possible à la baisse des dotations et à la hausse de la contribution au fond de péréquation.

Dans une lettre récemment envoyée aux Cestadais, vous constatiez, Monsieur le Maire « la montée en puissance de la métropole ». Les Communes de la Métropole ont bien compris que sous la menace de l'effet ciseaux décrit ci-dessus, il était nécessaire de mutualiser certains services tout en laissant aux communes choisir lesquels. Nous devons rapidement mutualiser certains services au sein de notre communauté de communes Jalle Eau Bourde pour que celle-ci dispose enfin d'une vraie raison d'être, qu'elle monte en puissance, qu'elle soit pérennisée et que les communes qui en sont membres puissent s'appuyer sur elle.

Il nous semble que, notamment, la comptabilité, les ressources humaines, la culture (comme nous allons le voter d'ailleurs dans une délibération de ce jour) et les services techniques pourraient être mutualisés au niveau de notre communauté de communes pour faire des économies significatives et ainsi dégager des marges de manœuvre complémentaires pour investir dans notre commune. Aujourd'hui, seule la gestion des déchets, d'un peu de voirie et de quelques zones d'activité est mutualisée.

Intervention au Conseil Municipal de Cestas du 16 mars 2015

Cela éviterait également les hausses d'impôts. Car même si la dette est sous contrôle et si vous prévoyez de garder des taux de fiscalité stables, l'actualisation des valeurs locatives votée par le parlement implique de fait une hausse de la fiscalité locale c'est à dire **une hausse des impôts payés par les Cestadais**. L'évolution des structures communale et intercommunale décrite ci-dessus aurait certainement pu nous permettre de compenser ces hausses notamment sur la taxe d'habitation et le foncier bâti.

S'agissant maintenant des dépenses, la conséquence de l'absence de mutualisation au niveau de la communauté de communes est une hausse du budget consacré au Personnel Communal de 3.8 % alors même que des priorités nécessaires comme l'augmentation du nombre de Policiers Municipaux ne sont pas traitées. **Devant la hausse de près de 19 % des cambriolages sur notre commune entre 2013 et 2014, nous attendions de votre part des mesures en la matière.**

S'agissant d'ailleurs du Personnel, nous déplorons l'absence de réunion de la commission du personnel depuis notre élection. Nous aurions pu aborder la Gestion Prévisionnelle des Compétences, la formation et aussi discuter des conditions de travail du personnel municipal et de l'absentéisme relevé par les instituteurs de notre commune lors du dernier Conseil d'Administration de la Caisse des écoles.

Nous avons conscience que la réforme des rythmes scolaires a un coût important pour notre collectivité. Si sur l'organisation, le travail a été bien fait, nous souhaiterions que l'accent soit mis sur un contenu plus pédagogique, notamment s'agissant de l'apprentissage des langues, sous le contrôle des équipes enseignantes. Un seul chiffre résume à lui seul votre politique en matière d'accompagnement scolaire : 200 € de subventions dédiées au soutien scolaire et à l'aide aux devoirs alors que de nombreux Cestadais travaillent à l'extérieur de la commune et rentrent donc tard à leur domicile. Où est l'égalité des chances en la matière ? Nous relevons toutefois qu'une étude va être menée pour la dotation d'outils « nouvelles technologie » mais étude ne signifie pas investissements que nous soutiendrons lorsqu'ils seront réellement concrétisés.

S'agissant d'ailleurs de l'emploi, malgré les nombreuses entreprises installées sur notre commune, le taux de chômage communal reste élevé à 8.5 %. Il y a pourtant sur notre Commune plus d'emplois que d'actifs. Nous proposons des actions pour placer les entreprises au cœur de notre commune par exemple en organisant des journées portes ouvertes ou en

Intervention au Conseil Municipal de Cestas du 16 mars 2015

organisant des forums d'emplois et de stages. Aujourd'hui, les Cestadais qui n'ont pas de réseau, éprouvent des difficultés pour accéder à l'emploi et aux stages. Il en est d'ailleurs de même pour les commerçants et artisans de notre commune qui ne sont ni soutenus ni associés à la vie de notre commune.

Bien entendu, nous soutenons la poursuite de la politique de soutien aux associations sportives, culturelles et caritatives de notre commune.

Pour ce qui est des investissements, nous constatons que certaines des demandes de notre programme rappelées lors du débat de l'année passée sont prévues pour 2015. Il s'agit par exemple des travaux d'économie d'énergie dans les logements locatifs communaux (Noisetiers et Tilleuls). Comment peut-on en effet payer près de 200 € par mois de frais en énergie dans un logement dit social ? Nous suivrons, ainsi que les habitants concernés, la réalisation concrète de vos promesses en la matière.

Nous ne voyons aucun projet d'investissements d'envergure :

- D'une part pour revitaliser le centre de Gazinet dans lequel certains commerces changent de propriétaire régulièrement faute d'activité suffisante. Dans ce secteur d'ailleurs des travaux restent à finir (trottoirs).
- D'autre part dans le secteur de Réjouit où des programmes immobiliers importants sont annoncés.

Nous ne voyons pas non plus d'études concernant l'amélioration du cadre de vie avec notamment une cartographie des bruits qui pourraient être réalisées en prévision d'un plan d'actions en la matière.

D'autres petits investissements pourraient également être effectués pour rendre plus agréable les parcs et forêts de notre commune en créant par exemple des parcours sportifs à pieds ou en vélo.

Enfin, dans la liste des investissements indispensables à notre commune, une place de parking pour handicapés à proximité de la Mairie et un accès à cette salle du Conseil pour ces mêmes handicapés nous paraissent être des priorités.

Voilà Monsieur le Maire, chers collègues notre appréciation de la situation. Halte à l'immobilisme. Mettons en œuvre des politiques municipales ambitieuses et aussi dynamiques que le tissu associatif cestadais. Mettons en œuvre dans notre commune et notre communauté de communes les réformes indispensables qui nous permettront :

Intervention au Conseil Municipal de Cestas du 16 mars 2015

- De continuer à soutenir nos associations et de faire fonctionner les organismes municipaux comme le CCAS et l'Office Socio-Culturel.
- D'assurer aux petits Cestadais un avenir de manière égale.
- D'investir dans les infrastructures pour améliorer l'attractivité de nos centres et le cadre de vie des Cestadais.
- De maîtriser la pression fiscale malgré le contexte tendu.

Frédéric ZGAINSKI